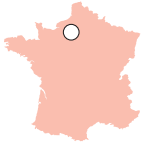
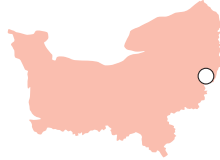




Localisation :
Normandie, Eure



Commune concernée :
Vernon



Population :
**Nombre d'habitants
sur la commune :**
24986 habitants
(Insee 2014)

Superficie du site :
**14 ha, dont site de projet
opérationnel 11166 m²,
dit site Peugeot**

Ville de Vernon

Entrée de ville Seine Amont



Périmètre du site.



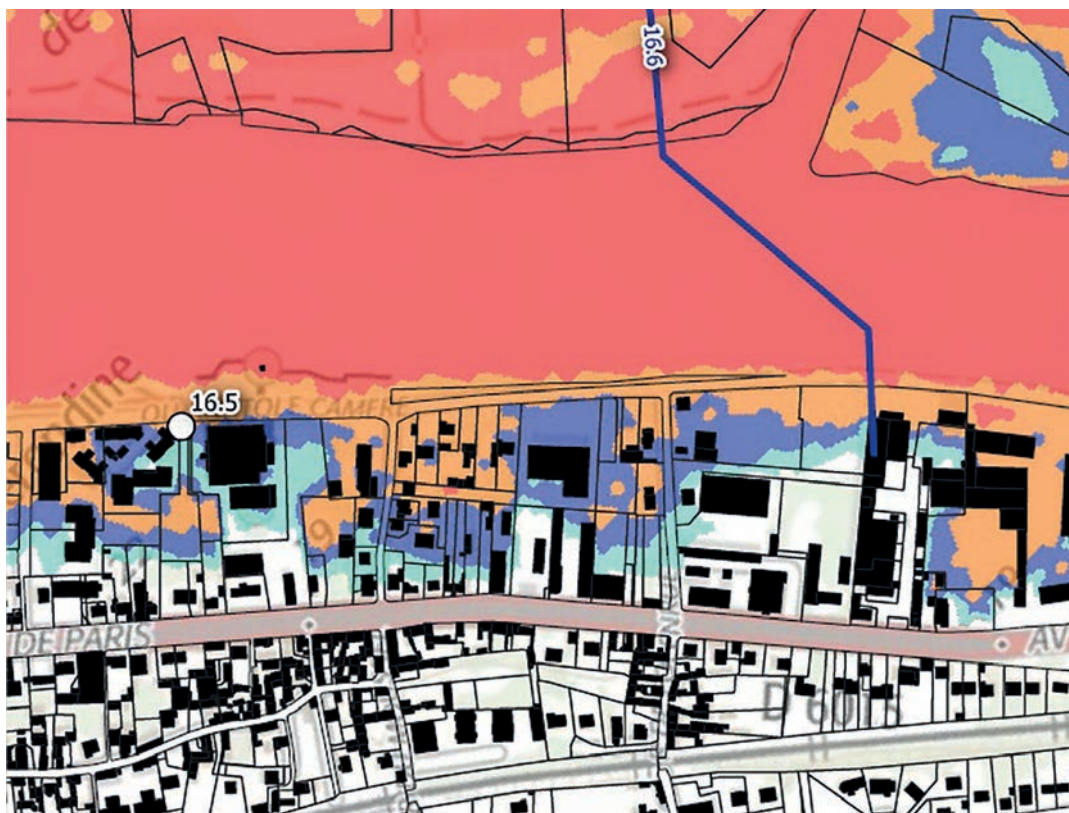
Photo aérienne du site.

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

La commune de Vernon se situe sur un axe hautement stratégique au carrefour des routes d'Évreux à Beauvais et de Paris à Rouen par la vallée de la Seine. Le site d'étude s'étend de l'axe entrant de la ville aux bords de Seine (de l'îlot Hébert, actuellement en pleine mutation pour y accueillir une résidence seniors, jusqu'à la limite départementale des Yvelines). L'espace est composé d'une mixité fonctionnelle d'habitats collectifs, de pavillons individuels de diverses époques et de bâtiments industriels. L'espace connaît une vacance prolongée de plusieurs locaux d'activité vieillissants. L'ancienne concession Peugeot, située en bord de Seine, est une véritable opportunité d'ouvrir la ville sur la Seine. Les habitants et les visiteurs de Vernon ont encore trop peu l'occasion de vivre la Seine et ses berges en Seine amont. Il existe une fracture entre la ville et le fleuve en cette entrée de ville.

ALÉAS ET VULNÉRABILITÉS DU SITE

La ville de Vernon, traversée par un pont très fréquenté, dispose d'un linéaire en bord de Seine de près de 5 km sur chaque rive et compte plus de 20 ha de sites urbanisés potentiellement mutables en zone inondable. Sur le site, il existe trois types de risques naturels recensés. Premièrement, le risque de ruissellement des eaux pluviales, lié à l'imperméabilisation des sols notamment. Les ouvrages de gestion des eaux pluviales envisagés doivent être dimensionnés pour stocker des eaux de pluie d'occurrence vicennale. Deuxièmement, le risque de mouvement de terrain, lié au phénomène de retrait gonflement des argiles. Enfin, le risque d'inondation par débordement, en raison de la possibilité de crues de la Seine (PPRI prescrit en juin 2019). La démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) doit être mise en place afin de compenser l'impact des projets sur l'écoulement des crues.



Extrait du Plan de Prévention des Risques inondations de la ville de Vernon.

Légende

- Bâtiment
 - Limite parcellaire
 - Limite communale
 - Repère de crue - 1910
 - Cote de référence
- Aléa maximal (combinaison hauteur/vitesse débordement uniquement)
- Aléa faible
 - Aléa modéré
 - Aléa fort
 - Aléa très fort

ENJEUX PROGRAMMATIQUES

L'aménagement de ce site répond à la fois à des enjeux de requalification de l'entrée de ville, de réappropriation des berges de la Seine et de reconquête de la friche industrielle de l'ancienne concession Peugeot comme première étape d'un renouvellement urbain permettant l'accueil d'activités économiques et de logements tout en maîtrisant l'étalement urbain.

La ville attend une proposition urbaine qui s'inscrit dans une cohérence et complémentarité paysagère dans la trame hydraulique, et les trames vertes et bleues. Le contexte à privilégier est de limiter l'étalement urbain, de préserver les espaces naturels du point de vue faune-flore tout en intégrant le risque inondation aux aménagements. Ce site sera voué à des logements haut de gamme de haute qualité environnementale faisant l'interface avec le fleuve et devra respecter les réglementations en vigueur.



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

Représentant de l'équipe :
Patrick Céleste
& **Philippe Simon**

Sites Internet :
www.parisu.fr
www.ivanmata.eu
www.atelier3s.com
www.landlab.es/en/



L'équipe



Paris U architectes urbanistes

VIVRE AVEC L'EAU



Patrick Céleste, Philippe Simon
Paris U, architecture-urbanisme,
mandataire



Ivan Mata
Architecture et
construction
éco-responsable

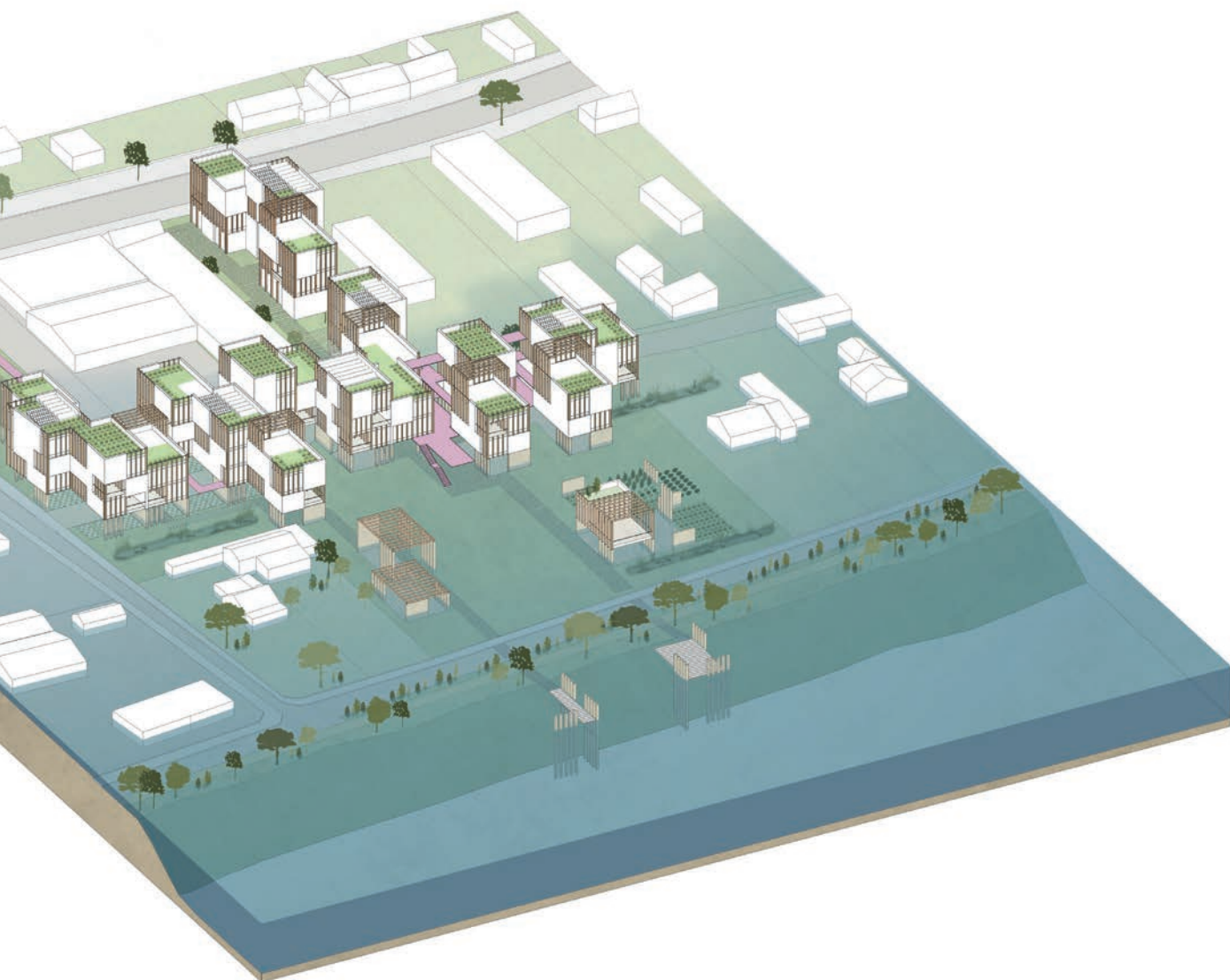


Alba Platero
Atelier 3S,
architecture
du patrimoine



Miriam Garcia
Landlab,
paysagisme
urbanisme

Avec l'aide de **David Blondel**, **Agathe Callies** et **Yaxin Guo** et de **Sabri Bendimerad** et **Françoise Cremel**.



Vue axonométrique de la parcelle du projet en temps de crue, avec les bâtiments disposés pour offrir à tous une vue sur la Seine.

Retrouver les valeurs mémorielles du territoire pour y inventer une nouvelle habitabilité.

Face aux risques inondation, quatre attitudes : la résistance, la résilience, la sanctuarisation et le retrait volontaire. Aucune n'est suffisante seule, en revanche leur mise en synergie permet l'atténuation de leurs conséquences.

ADAPTER LE TERRITOIRE

Il faut penser le site selon ses temporalités : ordinaire quand la Seine est une source de plaisirs et de richesses ; extraordinaire lors des crues bouleversant le quotidien. Aménager en bord de Seine revient à combiner ces temporalités pour que l'habitabilité soit maintenue quel que soit le niveau de l'eau. Il convient donc de :

- gérer le débit du fleuve avec un étalement élargi des eaux et une augmentation des transparences hydrauliques ;
- désimperméabiliser les sols pour l'infiltration des eaux pluviales.

La problématique dépasse les 14 hectares de l'appel à idées. La rive droite, peu bâtie, se prête à la restitution d'un « grand paysage » que les eaux pourront librement envahir. Elle protégera la rive gauche plus habitée. Certaines mesures, à court et moyen termes, relèvent de l'adaptation pour continuer à vivre ici. D'autres mesures prendront des dizaines d'années. Face à l'amplification des inondations, les activités seront confrontées à leur interruption. Les assurances



compensent pertes et dégâts, mais jusqu'à quand ? L'abandon progressif des usages situés dans le lit majeur du fleuve semble inéluctable. Cet abandon créera une richesse en renaturant parcelle par parcelle, au gré des mutations foncières. Leur réaménagement donnera une nouvelle image de l'entrée sud. Les maisons individuelles en secteur orange seront probablement abandonnées. Celles implantées en secteur bleu subissent un risque moindre autorisant la création d'aménagements pour y vivre (surélévations, niveaux hors d'eau, passerelles et autres moyens, autonomie énergétique). Ces mesures s'inscrivent dans un document stratégique, le plan guide, conçu dans un dialogue partagé entre élus, experts divers et habitants.

HABITER ENTRE COUR ET JARDIN

Le projet accepte l'inondation comme une meilleure manière d'habiter.

Trois strates :

- le lit majeur de la Seine, renaturé et équipé, (kiosques, guinguette ou abri);
- la limite de la montée des eaux, où se développe la majeure partie du programme dressé sur pilotis. L'eau s'y écoule sans entrave en un paysage urbain et naturel;
- le hors crues sur l'avenue de Paris. Construit autour d'une cour, ce lieu ouvert aux commerces et aux activités s'inscrit dans la vocation plurielle de l'avenue.

Deux niveaux :

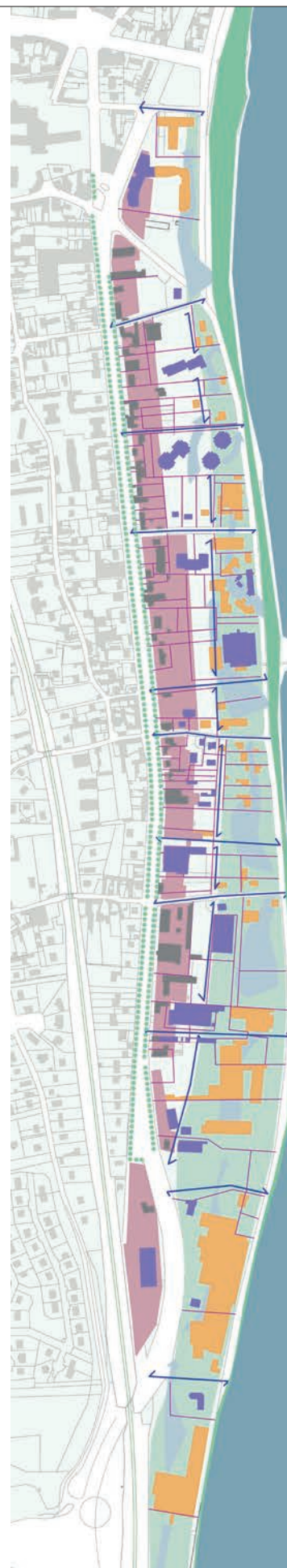
- un sol naturel libre proche de l'eau, et bâti

Plan guide
d'aménagement des
berges de la rive gauche,
proposant un retrait
de l'urbanisation hors
du lit majeur.

L'avis du jury

La proposition a le mérite de développer une stratégie de projet à la grande échelle du site et présente un traitement intéressant des rez-de-chaussée inondables, même si l'intervention projetée sur la berge opposée au site soulève question quant à son opportunité.

Vue depuis le jardin vers les logements et leurs passerelles, avec les pilotis en pierre au rez-de-chaussée et les élévateurs en structure bois.



progressivement vers l'avenue ;

- un sol artificiel hors crues, une plateforme desservant les logements.

Programme

38 logements, répartis entre des studios et des T4. Disposant d'orientations multiples, d'un confort de vues et de terrasses privatives, ce sont des « individuels superposés ». À ce programme de logements s'ajoutent les commerces et les activités côté rue.

Matériaux

Le principe constructif s'inspire des constructions locales selon une approche contemporaine. La pierre (sols, murs) serait extraite des carrières de Vernon. Dans les étages, les parois sont en bois, enduites et brutes.

Représentant de l'équipe :
Atelier JAGG

Site Internet :
www.jagg.archi

L'équipe

Atelier JAGG, Mar&Boris, Helena Hiriart

5 QUAI ANATOLE-CAMÉRE



ATELIER JAGG



Armelle Goyon
Architecte
mandataire



Jeanne Gerbeaud
Architecte
mandataire

MAR&BORIS



Boris Vapné
Architecte
urbaniste

HÉLÉNA HIRIART



Hélène Hiriart
Architecte
Urbaniste



Vue depuis le jardin flottant sur la berge vers le cœur d'îlot durant une crue modérée.

Des maisons partagées s'installent dans un jardin fluvial de la Seine. Les habitants vivent en toute sérénité dans ce paysage évolutif.

Le projet développe une quarantaine de logements, des espaces productifs et des lieux de convivialité au sein d'un îlot qui allie qualité d'habiter et gestion des risques. La situation privilégiée du site, au bord de la Seine et face au coteau, permet d'offrir des perspectives sur le grand paysage et d'inventer de nouveaux modes de vie.

Le projet s'inscrit perpendiculairement au fleuve et conforte la structure urbaine existante.

Les traverses paysagères jouent un rôle de gestion de l'eau à grande échelle et connectent la ville à la vallée. Cette implantation du bâti rend possible le passage de l'eau et favorise les vues et continuités paysagères vers la Seine.

Nous proposons une typologie en grappes de maisons partagées et un réseau de passerelles qui les connectent. Les logements et les circulations

s'établissent sur des pilotis de façon à rester hors d'eau en cas de crues.

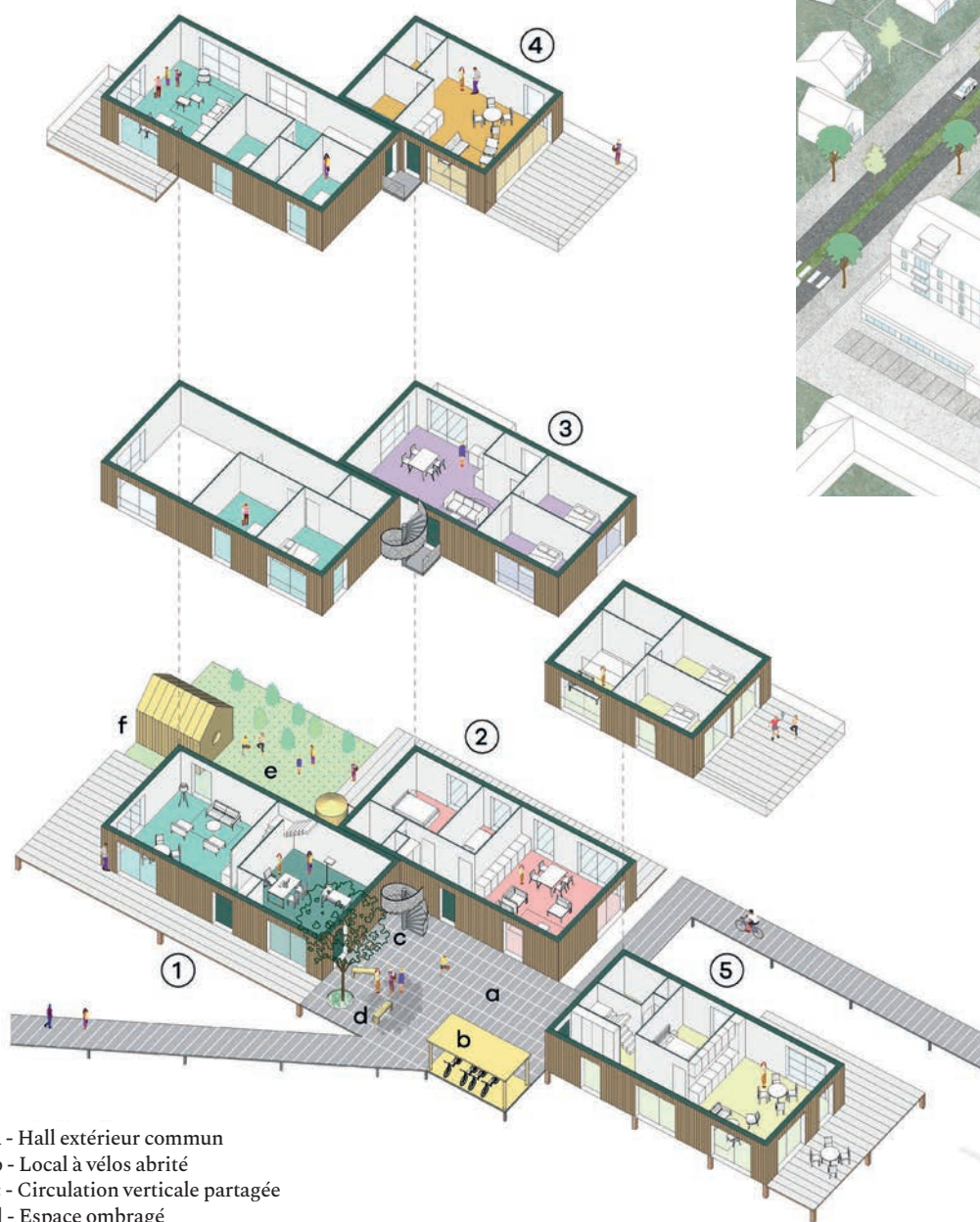
Ce système est flexible et évolutif. Il permet un développement du projet en fonction des disponibilités foncières.

L'îlot est entièrement perméable. Il offre aux habitants un cadre de vie très arboré, encourage les déplacements doux, favorise l'écoulement et l'infiltration de l'eau et génère des écosystèmes naturels pour la faune et la flore.

L'eau constitue le fil directeur de l'organisation du site. Plusieurs outils de gestion de l'eau sont proposés, ils sont systématiquement supports d'usages. Un bassin d'expansion en bord de Seine permet en cas de crue de stocker l'eau et de la relâcher plus lentement en maîtrisant le débit de fuite.

UNE GRAPPE DE LOGEMENTS : UNE MULTITUDE DE TYPOLOGIES ET DE COMBINAISONS POSSIBLES

- 1 - T5 en triplex qui dispose d'un local d'activité en rez-de-chaussée
- 2 - T3+ destiné aux seniors au rez-de-chaussée avec une chambre PMR et une autre pour recevoir
- 3 - T3 pour des colocataires avec un grand séjour/salle à manger
- 4 - T2 en attique avec une grande terrasse vue sur la Seine
- 5 - T4+ en duplex en proue sur les berges



- a - Hall extérieur commun
- b - Local à vélos abrité
- c - Circulation verticale partagée
- d - Espace ombragé
- e - Jardin appropriable
- f - Cabanon de jardin





L'îlot en période de régime fluvial courant.

Une noue centrale de stockage gère les eaux de ruissellement tandis que des dispositifs de récupération des eaux pluviales participent à l'arrosage des jardins.

Côté boulevard, des locaux d'activités permettent d'engager la transformation de l'entrée de ville tout en préservant un tissu économique local. La façade sur l'avenue de Paris présente des séquences successives, rythmant le parcours et offrant une image renouvelée de l'entrée de Vernon. L'alternance entre bâti et espaces libres plantés crée une façade active et vivante.

Côté Seine, le projet participe à l'animation des quais et s'inscrit dans la continuité des aménagements avec un lieu attractif à destination des habitants : le jardin flottant sur la barge accueille un café et une terrasse, qui monte et descend au gré des crues.

Cette forme urbaine, composée de logements intermédiaires offre les qualités de la maison tout en apportant une dimension collective. Chaque bâtiment, de 1 à 3 logements, fait partie d'une grappe qui mutualise des usages et des services partagés. Un hall extérieur aménagé, un jardin commun, un local à vélos, une cabane de jardin et favorisent les échanges entre les habitants de chaque ensemble. La trame des bâtis offre une grande flexibilité d'organisation et des logements adaptables.

L'architecture bioclimatique des constructions et l'harmonie des façades entrent en résonance avec le lieu. Le projet s'appuie sur l'identité urbaine et paysagère de Vernon et pose les jalons d'une nouvelle dynamique. Face à l'augmentation des risques climatiques, le projet offre une réponse forte et optimiste pour vivre en bord de Seine.

Représentant de l'équipe :
Léa Brossy (Bastak Conseil)

Sites Internet :
www.bastak-conseil.com
www.atelieranima.eu

L'équipe

Bastak conseil

RIVERAINS

BASTAK CONSEIL



Léa Brossy
Mandataire
de l'équipe

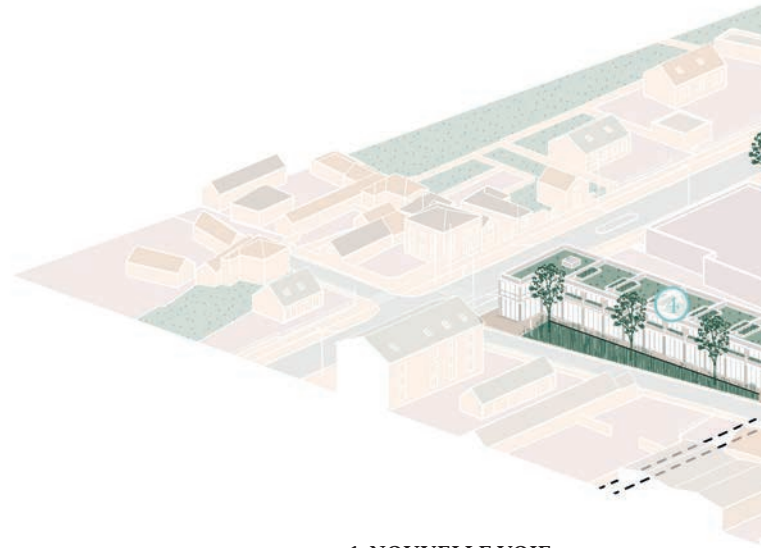


Louis de Cussac
Architecte

ATELIER ANIMA



Antoine Lachaux
Architecte



1. NOUVELLE VOIE

Douce et carrossable

Chaussée réservoir hors d'eau formant une nouvelle typologie de rive assurant une permanence d'accès et de fonctionnement au site.

2. PRAIRIES HUMIDES

Parc végétal d'amplitude absorbant

Écrin paysager inspiré de l'impressionnisme favorable au développement de la biodiversité.

3. ÉDIFICE & ESPACES PUBLICS

Parcelle publique, gérée par la ville

RDC : libre (halle/marché)

Étages : parking et bureaux réversibles en location.

4. ACTIVITÉS ET LOGEMENT

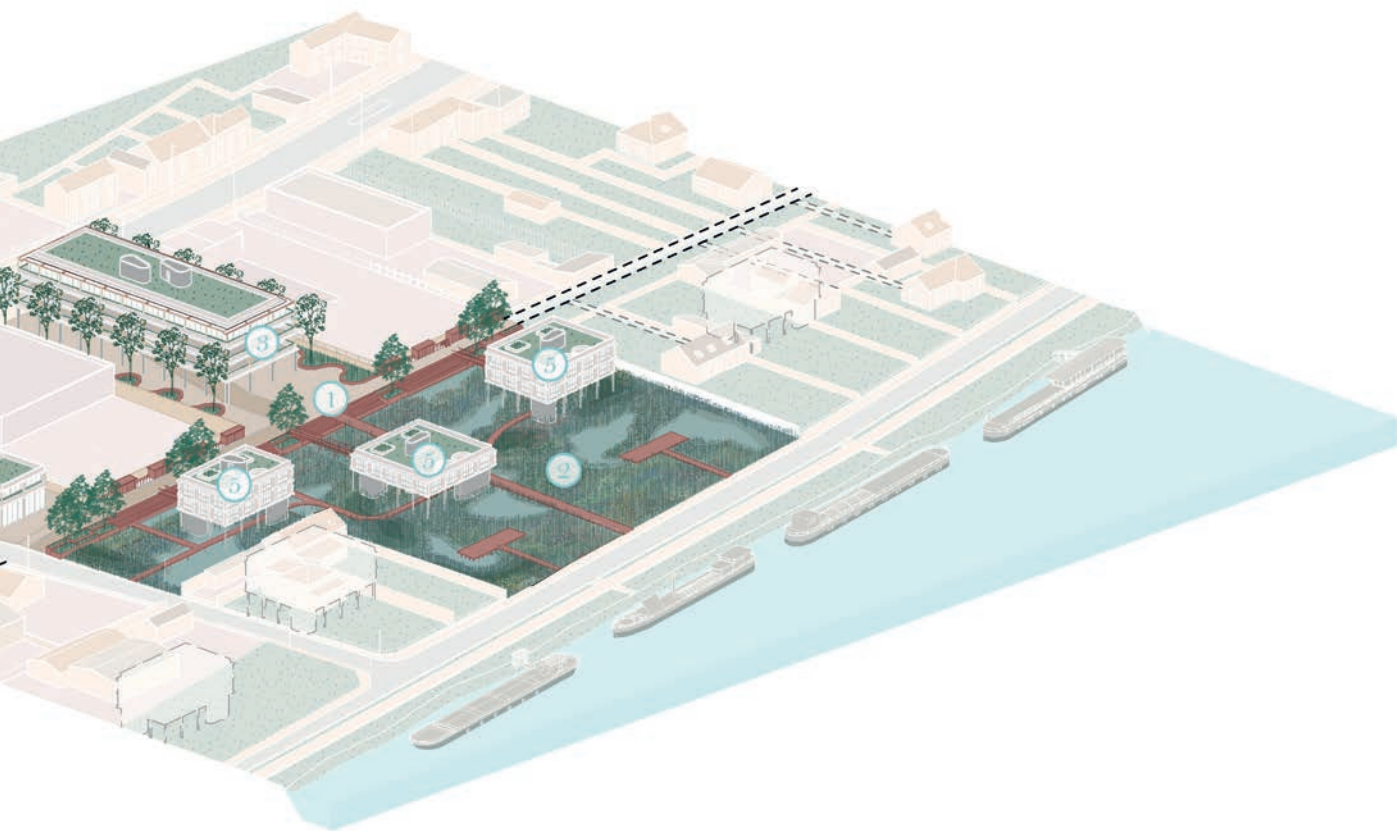
Parcelle privée, autopromotion et copropriété

RDC : ateliers type « Small Office » +
Maison de santé pluridisciplinaire
Étage : logements type « Home Office »
+ Maison de santé pluridisciplinaire.

5. PLOTS DE LOGEMENTS

Parcelle privée, autopromotion et copropriété

RDC : libre, jardin semi-privatif
Étage : logements en accession haut de gamme et traversants.



La nouvelle rive de Vernon, résiliente, paysagère et absorbante, transforme le rapport à la Seine où l'eau n'est plus un risque pour les riverains, mais une force, un lien.

La stratégie urbaine globale mise en place dans le projet cherche à reconquérir les terres inondables par le prisme de la résilience pour les habitants de la rive, les riverains.

À l'échelle territoriale, suite à la désimperméabilisation et à la renaturation du sol, le projet transforme le rapport aux berges de Seine pour une nouvelle typologie de rive. Strictement réglée sur la limite d'aléas PPRI, une voie douce longitudinale et carrossable permet un accès permanent en cas de crue. Cette stratégie globale s'applique au site d'opportunité Peugeot.

L'enclavement est supprimé par le nivellement du sol et par sa renaturation. Qualifié de prairies humides, le paysage, inspiré de l'impressionnisme, est dense et se déploie sur toute la longueur des berges.

Les eaux sont absorbées par cet espace public naturel d'amplitude. Vernon, étymologiquement, « plaine marécageuse » renoue avec sa devise « *Vernon semper viret* », « Vernon toujours vert ».

L'écosystème résilient créé est favorable au développement de la biodiversité et devient un écrin idéal pour la construction ponctuelle de logements édifiés sur des plots.

Les constructions surélevées, perméables à l'eau et à l'espace, développent un programme mixte réversible et adapté aux besoins spécifiques de Vernon : logements, équipements, activités. L'architecture du projet, inspirée du patrimoine vernonnais, est bioclimatique et donc adaptée à son milieu : ce qui est léger est en contact avec l'air (structure bois, isolant naturel) et ce qui est lourd est en contact avec l'eau (fondations ponctuelles béton).

Les réseaux d'eaux grises des bâtiments se rejettent à l'assainissement urbain, réalisé hors d'eau sous la voirie de secours longitudinale, évitant tout risque de pollution du site et du contexte environnant. Ces raccordements s'effectuent tous par des réseaux gravitaires, en suivant des passerelles hors sol. La circulation hors d'eau de l'ensemble de ces réseaux étanches annule toute possibilité de

pollution du site. Les alimentations électriques et d'eau potable suivent le même principe d'inaltérabilité par les inondations, pour offrir une permanence de fonctionnement. Afin de renforcer la résilience, l'eau est utilisée dans le projet comme source d'énergie (forages en aquathermie).

Le système global et résilient mis en place répond à la stratégie ERC (Éviter, Réduire, Compenser).

On évite les risques d'inondation par une trame viaire nivelée et restructurée, on réduit les dangers, les habitants sont habitués à la présence de l'eau et, enfin, on compense en créant un paysage absorbant générateur de qualité urbaine.

En transformant le rapport à la Seine, l'eau n'est plus un risque pour les riverains mais une force, un lien, permettant d'ouvrir un nouvel avenir de la forme urbaine de la ville de Vernon.



CONSTAT - 2021

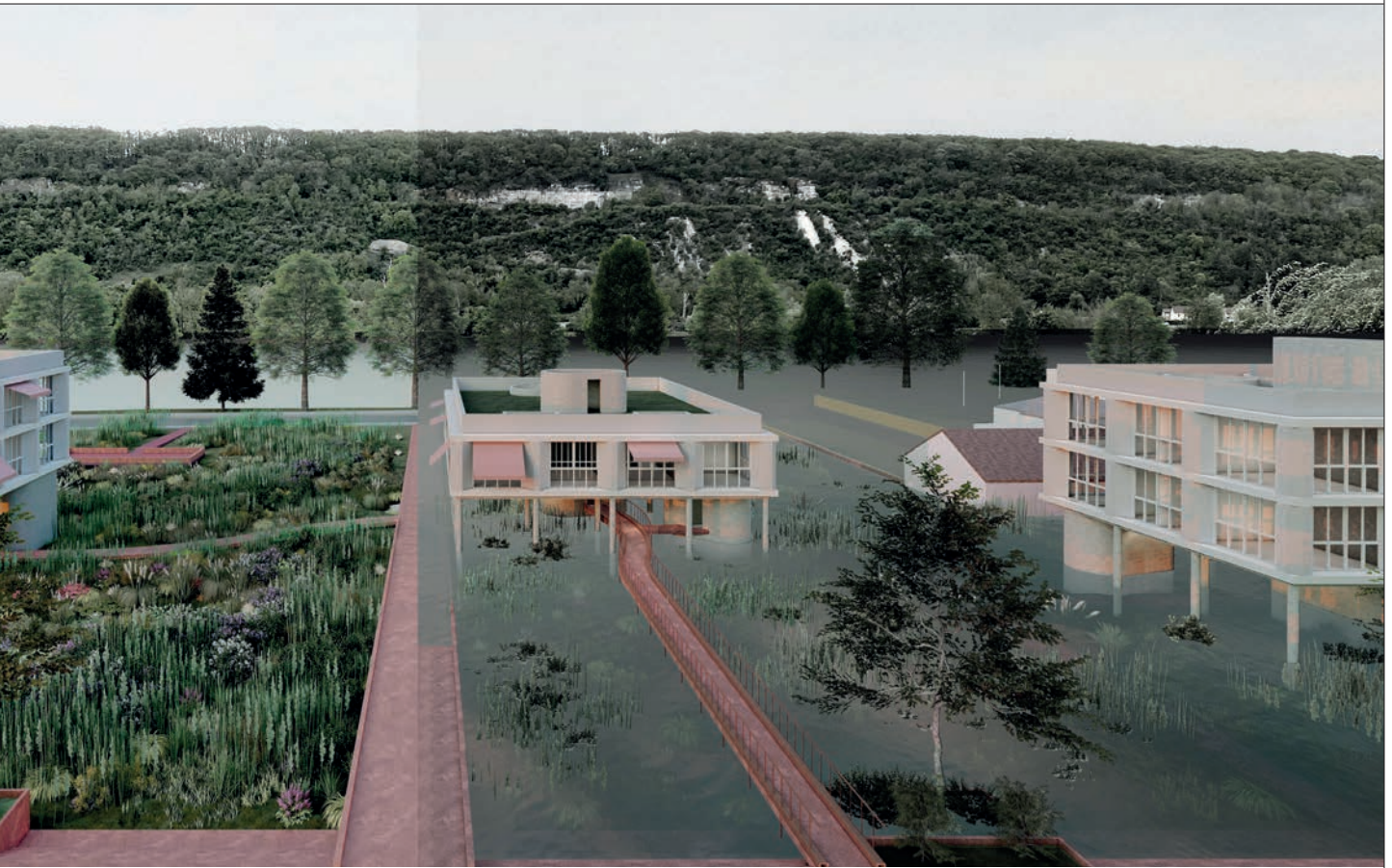


Les crues sont de plus en plus fréquentes, les risques ne sont pas gérés.

PROJET PHASE I - 2030



La nouvelle rive apprend à vivre avec l'eau.



Voie douce et passerelles piétonnes desservant les plots de logements, sur pilotis, un coeur d'une prairie humide inondable.

PROJET PHASE II - HORIZON 2050



L'intégralité des berges est résiliente face aux risques naturels.

Représentant de l'équipe :
Parages

L'équipe

Parages

VERNON, LES CLAIRIÈRES HABITÉES



Yannis Fremont
Maripoulos
Architecte



Hugo Maffre
Architecte



Bertrand Etienne
Le Personnic
Architecte



Hortense Goupil
Urbaniste experte
en zone à risques
naturels



Ivanne Gribbe
Paysagiste
La Talverna



David Borrel
BET Aménagement
DBL Projet



Afin de reformer un front bâti, un premier ensemble à R+2 s'installe le long de l'Avenue d'IDF regroupant 38 logements intermédiaires en structure bois hors d'eau.

Le projet « Les Clairières Habitées » revendique une démarche conceptuelle de bon sens incarnée par un urbanisme pragmatique et prévoyant en considérant l'aléa naturel comme véritable matière à penser.

Cette démarche de projet s'appuie sur deux temps simples. D'une part renaturer le site de manière à retrouver un paysage naturel et adaptable à partir du « déjà-là ». Régénérer un parc d'entrée de ville qui crée le lien vers la Seine à travers de micro-situations paysagères porteuses de nouveaux usages ludiques et contemplatifs. D'autre part, le temps de l'« habiter ». Amener sur le site de manière sensée de nouvelles typologies d'habitats qualitatifs, singuliers, traversants, et à haute qualité environnementale en minimisant l'impact au sol et en offrant des vues imprenables sur le parc et la Seine. Le projet fait interagir directement les logements et le parc, l'habitat et la nature, le quotidien et les saisons dans un projet pluriel où le public, le privé et les aléas se mêlent dans un nouveau cycle résilient sans se contraindre.

TEMPS 1 – RENATURER : CRÉER UN PAYSAGE ADAPTABLE

C'est en amplifiant le « déjà-là » et en désimperméabilisant les sols que le temps 1 de renaturation paysagère répond au mieux à la question du risque naturel et réinscrit le site Peugeot dans la trame verte territoriale. En imposant le sol et la nature comme préalables à la construction, nous engageons le projet dans la durée de la géographie. Un sol naturel et résilient survit au temps de l'architecture. Amplifier les systèmes naturels en place, c'est réinscrire l'ancien site Peugeot dans la trame verte territoriale de la Seine et dans le grand Paysage. Le projet Les Clairières Habitées propose donc de créer le nouveau grand parc d'entrée de ville recréant ainsi le lien entre l'avenue haute et les berges de Seine. Au niveau des berges, une grande



Le projet « Les Clairières Habitées » fait interagir directement les logements et le parc, l'habitat et la nature, le quotidien et les saisons dans un projet pluriel où le public, le privé et les aléas se mêlent dans un cycle résilient sans se contraindre.

« Machine-Eau » s'élève en point de repère le long de la Seine. Cet édifice permet, par récupération et par traitement des eaux de pluie du quartier, d'alimenter le miroir d'eau à ses pieds et de créer de nouveaux usages et événements ludiques. Afin d'assurer la continuité du parc jusqu'à la Seine, une guinguette est installée à côté des péniches, permettant d'abolir

définitivement la rupture entre l'ancien site Peugeot et la Seine. En cas de crue, l'ensemble du niveau bas du parc est immergé. Le miroir d'eau est cerclé par des emmarchements en amphithéâtre qui font le lien avec la passerelle haute. Cette passerelle relie les berges à la rue haute et permet de parcourir et de contempler le parc inondé.



TEMPS 2 – HABITER : DIVERSIFIER LES MODES D’HABITAT

Une fois le parc en place, cette seconde phase se concentre sur la part bâtie du projet en faisant dialoguer directement paysage et architecture. Afin de reformer un front bâti, un premier ensemble bâti à R+2 s’installe le long de l’avenue de Paris regroupant 38 logements intermédiaires en structure bois. Composé de quatre bâtiments, le volume se découpe et se taille laissant apparaître des failles pour laisser voir le parc depuis la rue. L’ensemble des logements intermédiaires familiaux allant du T3 de 65 m² au T5 de 90 m² sont HQE et traversants sur le parc et la rue, de larges loggias offrent des vues imprenables sur le grand paysage et la Seine. Au rez-de-chaussée, 750 m² d’activités et de commerces réactivent l’avenue. Le rez-de-chaussée regroupe également l’ensemble des 46 places de stationnement hors d’eau.

Dans la zone inondable, c’est une nouvelle typologie d’habitat qui se met en place. Placées hors d’eau sur pilotis, des maisons individuelles suspendues se dispersent dans la canopée. Ces maisons proposent un nouveau type de résidentialisation en verticalité. Accessible principalement depuis la passerelle principale hors des crues, un accès privatif permet un accès privilégié au parc public en contrebas. Ici, la résidentialisation et la limite public-privé

ne se font plus à coups de grilles, de clôtures ou de portails mais simplement par décalage de niveau assurant ainsi l’intimité et la sécurité des habitants. Pour diversifier l’offre programmatique, quatre maisons développent une surface de 145 m² de SHAB avec 25 m² de terrasse privative en surplomb du parc. Les quatre autres, plus petites avec 115 m² SHAB et 15 m² de terrasse, sont plus abordables tout en gardant les mêmes qualités d’habiter.

DEUX TEMPS, TROIS MOUVEMENTS : CRÉER DE NOUVEAUX USAGES

Si les grandes orientations urbaines et paysagères sont conservées et amplifiées, l’ambition du projet est de générer par ces deux temps une nouvelle dynamique attractive sur le site et l’Est vernonnais. Vernon, par sa proximité avec Giverny, jouit également d’un rayonnement touristique extra-local. La question du tourisme se pose donc par une réelle volonté politique de mise en valeur des paysages et patrimoines naturels locaux. La « Machine-Eau » située le long des berges permettra de recracher les eaux collectées et traitées sur le site pour alimenter le miroir d’eau lors d’événements festifs. En plus de la qualité intrinsèque du parc pour les habitants des cabanes ou des logements, ces événements permettent également au nouveau parc de s’ouvrir à l’ensemble de la commune et aux touristes extérieurs.



Dans la zone inondable, c’est une nouvelle typologie d’habitat qui se met en place. Placé hors d’eau sur pilotis, des maisons individuelles suspendues se dispersent dans la canopée. Ces maisons proposent un nouveau type de résidentialisation en verticalité.

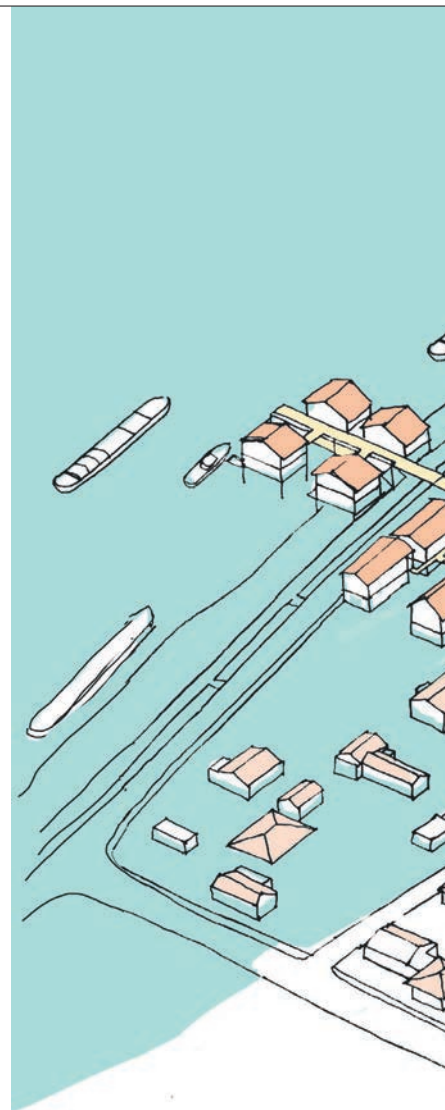
Représentant de l'équipe :
Pascal Chombart de Lauwe
(Tectōne)

Site Internet :
www.tectone.fr

L'équipe

Tectōne, Champ libre, Palabres, Ingétec

MISE EN SEINE



TECTÔNE



Pascal Chombart de Lauwe
Architecte DPLG,
Professeur d'architecture,
Urbaniste, Sociologue



Lucas Hadjimichalis
Architecte HMONP,
Architecte des
risques majeurs

CHAMP LIBRE

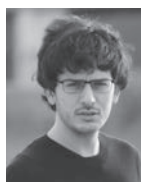


Bruno Garnerone
Urbaniste-
paysagiste



Laura Giuliani
Urbaniste-paysagiste,
Architecte HMONP

PALABRES



Albert Hassan
Ingénieur-
Architecte



Marine Demichelis
Ingénieur-
Architecte

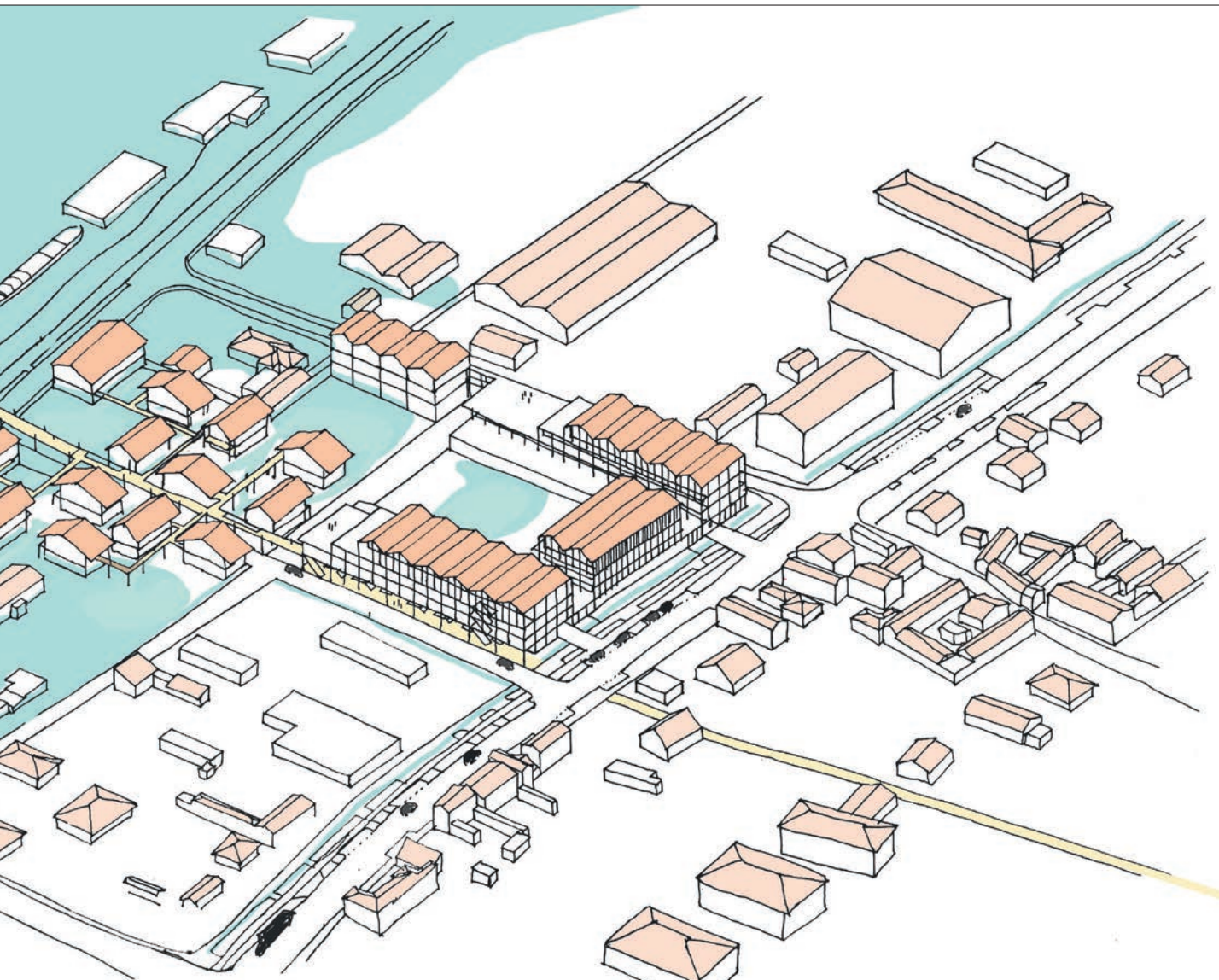
INGÉTEC



Nicolas Bauduffe
Ingénieur



Gaëtan Levistre
Ingénieur Environnement
& Aménagement Durable



La ville est praticable même en temps de crue.

Nous créons un quartier qui vit avec les aléas, tout en conservant des modes de vie agréables, l'aléa est une opportunité de projet plus qualitatif en connexion directe avec l'environnement.

La Seine sur sa rive nord-est, offre un paysage ponctué de nombreuses îles.

Pour s'inscrire dans cette continuité, nous esquissons l'idée que la départementale transforme notre site en véritable île-quartier.

La départementale se doublerait alors d'un bras mort de la Seine, telle une noue urbaine qui viendrait récolter et gérer de manière aérienne l'ensemble des eaux pluviales des quartiers en pied de coteaux. Un milieu humide, maillon de la chaîne que forme la trame bleue. Nous baptisons cette île-quartier : l'île Anatole.

Le site se trouve dans une zone allant d'un aléa très

fort à faible. Notre expérience des inondations nous amène à concevoir cela comme une opportunité de projet.

Face à la montée potentielle des eaux, mais aussi face au ruissellement important créé par de fortes pluies, notre proposition est double et consiste à travailler avec l'aléa :

- à l'échelle du site, avec l'enjeu de le rendre habitable pendant la venue de l'aléa et en permettre une sortie sans encombre, notamment par une longue passerelle hors crue ;
- à l'échelle du territoire, avec l'enjeu de ne pas renforcer l'aléa ailleurs, en amont ou en aval.

L'objectif de notre projet est de créer un quartier qui vive avec les aléas, tout en conservant des modes de vie agréables. Ainsi, le quartier est capable de continuer à vivre quelle que soit l'inondation à laquelle il est soumis.

Notre proposition s'organise autour de deux axes perpendiculaires

- Un axe parallèle à la rue de Folenrue, venant offrir une nouvelle percée vers la Seine.

Cet axe est composé d'une partie carrossable ainsi que d'une partie piétonne matérialisée par une longue passerelle. Cette passerelle sert aussi bien d'abri du soleil et des intempéries, que de trajet piéton donnant accès aux habitations. Cet axe se prolonge sur la Seine.

- Un axe parallèle à l'avenue de Paris, de dimensions plus réduites, permet de proposer un trajet alternatif, plus au calme que l'avenue et utilisable lors de petites crues contrairement aux quais.

Notre projet est composé de deux typologies.

- Sur l'avenue de Paris et sur la rue de Folenrue nous proposons des bâtiments collectifs, constituant

un front bâti sur l'entrée de ville et protégeant l'intérieur d'îlot.

- En cœur d'îlot, le projet s'organise autour de pavillons particuliers. Ceux-ci s'intègrent ainsi au contexte, offrant un environnement domestique. Les rez-de-chaussée sont de matière minérale, car ils sont susceptibles d'être inondés. À partir de R+1, les bâtiments étant hors d'eau, la structure est en bois et le revêtement en bardeau de terre cuite.

Le projet paysagé est un élément central de notre proposition. Un réseau de noues s'insinue entre les maisons individuelles. Assurant la délimitation entre les jardins privés et les espaces communs, elles permettent également une gestion aérienne des eaux pluviales des maisons et une temporisation en cas de montée des eaux.

La parcelle s'organise autour de trois espaces paysagers pensés pour vivre avec l'eau, les intempéries et les aléas. Les espaces en creux, qui à la manière de jardin de pluie font varier les usages en fonction de la montée des eaux permettent d'apprendre à vivre avec l'eau.

Le Quartier en crue cinquantennale, la vie normale continue.





Mise en Seine,
Vivre avec les eaux.

